

POR DIT TECHNOPOORT DE PAGNY-BOURGOGNE

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Pagny-la-Ville
PK 5.5D

Dossier IA21005599 réalisé en 2017

Auteur(s) : Aurélie Lallement, Virginie Malherbe



Historique

Le Technoport de Pagny est géré par un syndicat mixte qui assure la gestion et l'exploitation des équipements portuaires et du réseau d'infrastructures de desserte internes, routières et ferroviaires. Cette mission est déléguée à la SAS Pagny-Terminal (l'actionnaire majoritaire est Aproport, le service portuaire de la CCI de Saône-et-Loire, qui gère également les ports de Chalon-sur-Saône et de Mâcon). Le choix du site a été effectué au début des années 1980. Une ZAC (projet de 180 ha) a été créée en 1992. L'abandon du projet Rhin-Rhône a réorienté la gestion du site et un syndicat mixte a été créé en 1999.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 20e siècle

Description

La dérivation de Pagny-Seurre s'élargit en triangle pour mener au Technoport de Pagny (aire de virage). Une darse de plan rectangulaire est bordée par un quai de 100 mètres de long équipé de grues mobiles pour le chargement des barges. Des entrepôts de stockage permettent aux marchandises de passer d'un moyen de transport à l'autre, à savoir : rail (train de fret), autoroute et rivière. En effet, la plateforme trimodale est directement reliée à un échangeur autoroutier (A 36) et possède ses propres quais pour le rail. Le Technoport de Pagny permet une liaison directe avec le port de Marseille-Fos. Il est aussi le seul port de la Saône à disposer d'une rampe roll-on/roll-off (en référence à la technique de manutention : on charge et décharge en faisant rouler les colis depuis la rampe portuaire vers la rampe mobile du navire roulant).

L'aménagement et le développement du site relèvent du syndicat mixte du Technoport de Pagny, qui est composé de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la Communauté de Communes Rives de Saône. Le site se répartit sur plusieurs communes : Chamblanc, Labruyère, Pagny-le-Château et Pagny-la-Ville. Utilisé principalement pour l'acheminement de céréales et de bois, le Technoport a vu transiter près de 300 000 tonnes de marchandises en 2020.

Sources documentaires

Bibliographie

- **Louis Bonnamour, Marc Bonnetaïn, Jean-Claude Mallard. La Saône navigable : deux siècles d'aménagements, 2009.**
Louis Bonnamour, Marc Bonnetaïn, Jean-Claude Mallard. La Saône navigable : deux siècles d'aménagements. Paris : Presses de l'École nationale des Ponts du Chaussées, 2009. - 243 p. : ill. en noir et en coul. ; 24 cm. ISBN 978-2-85978-442-3
Lieu de conservation : Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, Besançon- Cote du document : R.HI.5569

Informations complémentaires

- **Technoport :** <https://www.pagnylechateau.fr/technoport>

Thématiques : Saône navigable en Bourgogne-Franche-Comté (la)

Aire d'étude et canton : Bourgogne-Franche-Comté

Complément de localisation : oeuvre située en partie sur la commune Pagny-le-Château

Dénomination : port

Parties constituantes non étudiées : darse, quai, entrepôt industriel, bâtiment administratif d'entreprise

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du Technoport, rive droite, amont. L'entrée dans le port est en face et, à droite, la dérivation de Seurre.
21, Pagny-la-Ville, lieudit : PK 5.5D

N° de l'illustration : 20172100473NUC4A

Date : 2017

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du Technoport, rive droite, amont. L'entrée dans le port est en face et, à droite, la dérivation de Seurre.

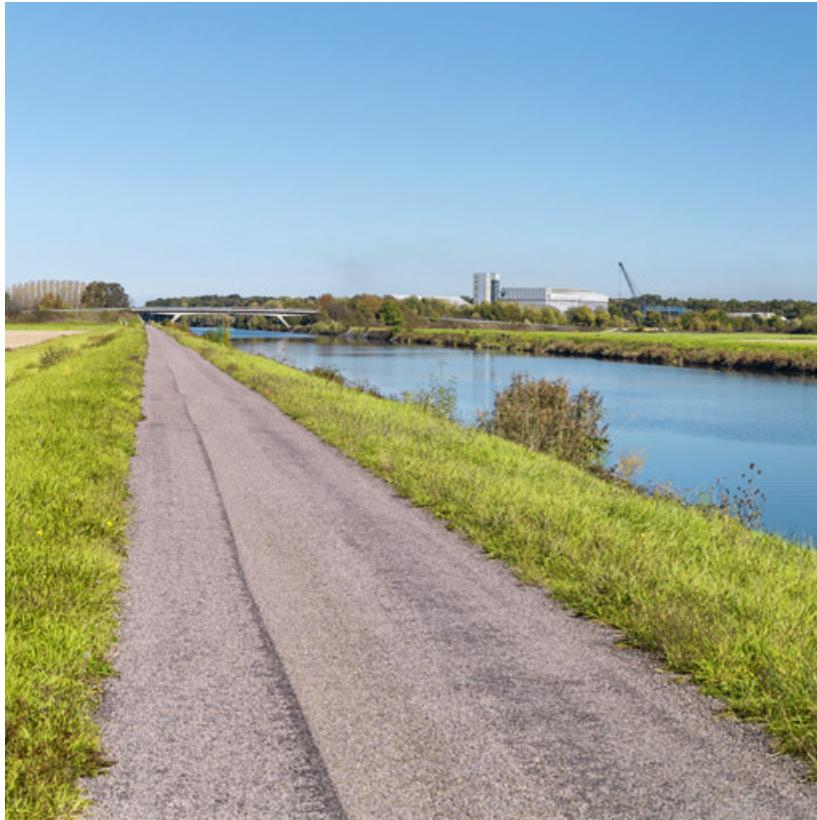
N° de l'illustration : 20172100474NUC4A

Date : 2017

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble de la dérivation et du Technoport, d'aval.

21, Pagny-la-Ville, lieudit : PK 5.5D

N° de l'illustration : 20172100472NUC4A

Date : 2017

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine